

# Construire la coopérative avec les acteurs des quartiers populaires

## Compte rendu établi par Natalie Gandais

Les habitants des quartiers populaires subissent plus que les autres les effets de la crise économique, écologique et sociale. Ils ont besoin de politiques écologistes pour vivre mieux, tout de suite, dans nos villes de banlieue.

En novembre dernier, nous avons décidé que le mouvement Europe-Écologie Les Verts se doterait, à côté d'un parti politique « noyau », d'une structure de type coopérative où se retrouveraient celles et ceux qui, tout se reconnaissant d'une manière ou d'une autre comme appartenant à la famille de l'écologie, n'ont pas envie d'adhérer à un parti politique. Des « agora » locales, régionales ou thématiques permettraient le débat entre le parti et la coopérative. L'enjeu du congrès de La Rochelle est de confirmer ces orientations, en dotant le parti d'une direction prête les mettre en œuvre.

Comme la question des plus démunis, celles et ceux qui peinent à trouver du boulot, qui habitent dans des cités mal desservies par les transports en commun, qui ont peu d'argent pour se nourrir correctement, les étudiants fauchés en galère de logement, les jeunes diplômés au chômage, nous préoccupe particulièrement, nous avons voulu envisager la dynamique de la coopérative dans leurs quartiers, lors d'un débat qui a eu lieu le 20 mai à la Maison de quartier du Port de Créteil, avec des élus locaux : Danièle Cornet (94 – Plaine centrale du Val de Marne), Fayçal Bouricha (93 – Clichy sous bois- Montfermeil), Marie-Isabelle Heck (Le Kremlin-Bicêtre), des responsables associatifs : Philippe Gobillon (insertion, Créteil), Alain Boulanger (logement, Le Kremlin-Bicêtre), Frédéric Linget (mobilité, Créteil), ainsi qu'Alain Lipietz, Barbara Feledziak, Olivier Leroux, Natalie Gandais et d'autres militant-e-s. En voici une synthèse.

Le témoignage des élu-e-s, Danièle Cornet (chargée de l'insertion et l'économie sociale et solidaire) et Fayçal Bouricha (chargé de l'insertion et l'emploi) est éloquent : les quartiers populaires fourmillent d'initiatives, des femmes se regroupent pour discuter et monter des projets : restaurants associatifs, épicerie sociale, cours de d'expression corporelle, échange de leçons de couture, sous forme de structures souvent associatives, parfois identifiées comme relevant de l'économie sociale et solidaire. Danièle Cornet explique comment, après un diagnostic des besoins en services sur le territoire, on peut mettre en place des structures telles que la plateforme *Bougez vers l'emploi*, un cabinet dentaire solidaire ou des jardins d'insertion. Fayçal Bouricha souligne à quel point, après le drame de Clichy, les solutions apportées par le Maire (le plus gros PRU de France, un commissariat abrité par des hauts murs...) ne sont pas des réponses aux besoins des habitants, qui auraient plutôt besoin d'un centre de formation ou d'un réel soutien aux dynamiques associatives. Marie-Isabelle Heck a vivement regretté la mort des moyens attribués à la DIV (délégation interministérielle à la Ville), qui faisait un travail hors pair avec les acteurs sociaux, sanitaires, culturels, les associations, les urbanistes... pour produire et orienter un travail pertinent sur ces quartiers.

Des acteurs comme Philippe Gobillon, directeur du Plie de Plaine centrale ou Frédéric Linget, directeur de la plateforme Bougez vers l'emploi sont professionnellement engagés aux côtés des plus démunis, et le contenu même de leur travail les oriente vers l'écologie, puisque par exemple le secteur des éco-activités, des travaux d'économie d'énergie offrent des piste pour l'insertion, ou parce que pour répondre aux difficultés de mobilité, on oriente les gens vers l'apprentissage du vélo ou des transports en commun, ou du partage de véhicules. Ils

rappellent comment, par le biais des clauses sociales et environnementales dans les appels d'offre, les collectivités peuvent faciliter l'insertion et l'emploi des habitants, et la nécessité d'améliorer ces clauses.

C'est l'engagement citoyen, la volonté de s'impliquer dans une association de locataires, pour faire baisser les charges, qui a conduit Alain Boulanger, aujourd'hui animateur d'une association de résidents au Kremlin-Bicêtre qui concerne 1000 foyers, vers l'écologie, tant il est clair pour tout-e-s que pour faire baisser les charges, il faut appliquer les principes écologistes d'économies d'eau ou d'isolation des logements. Citant Chomsky, il explique que quand la population prend sa destinée en main, elle converge vers l'intérêt général.

Finalement, les habitants qui s'organisent pour mieux vivre dans leur quartier, parce que ce sont des citoyens plus engagés que les autres, prennent progressivement conscience des enjeux de l'écologie (faire baisser les charges en isolant les logement, en arrêtant de gaspiller l'eau, chercher des produits alimentaires de qualité et de proximité pour les restaurants de quartier), ce qui fait que les préoccupations écologiques, sans que ce soit leur volonté initiale, se retrouvent au coeur de leur projet. Ainsi, de nombreuses organisations de l'économie sociale et solidaire sont traversées par le projet écologiste.

Et du côté des coopérateurs ? Barbara Feledziak explique qu'à Paris, où plusieurs réunions ont eu déjà eu lieu, deux profils se dessinent, d'une part des individus, d'autre part des groupes organisés, qui refusent la forme « parti politique » mais qui sont prêts à s'engager dans des actions de terrain ou des réflexions thématiques. Olivier Leroux précise la notion de collectifs d'individus traversés par des dynamiques et des projets qui les amènent à approcher les thèmes de l'écologie politique. Urbaniste, il décrit l'implantation socialiste qui s'est faite dans les Villes nouvelles, et invite les écologistes à prendre appui sur la banlieue en rénovation et les projets de métropole.

Alain Lipietz est intervenu pour proposer « d'agir en coopérative politique dans ces quartier », vous retrouverez ses propos sur son site : <http://lipietz.net/spip.php?article2654>